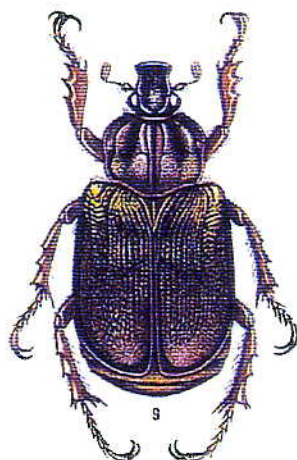



PIQUE-PRUNE

(*Osmoderma eremita*)



Présence :
- potentielle ou marginale 
- constatée 



Description

Ce coléoptère dont l'adulte est de couleur brun-noir brillant, de forme compacte, atteint 20 à 35 mm, avec des pattes à articles dentés. C'est la plus grosse Cétoine rencontrée en France ; sa larve est un gros ver blanc pesant 10 à 12 g. L'oeuf atteint 4 à 5 mm de diamètre.

Statut

- Annexe IV de la Directive Habitats (espèce prioritaire)
- Annexe II de la Convention de Berne
- Espèce totalement protégée au niveau national (arrêté du 22/07/93)

Habitats et moeurs

C'est un ***insecte des humus et terreaux d'arbres creux***. Il vit dans les cavités des arbres âgés exposés au soleil, creux résultant de coupes de branches successives, de trous d'oiseaux ou d'insectes ou de branches pourries amenant la décomposition locale du bois à l'intérieur du tronc.

Son habitat est constitué par les alignements, les parcs et les bordure de bois de vieux arbres et forêts anciennes de chênes pédonculés essentiellement, mais aussi potentiellement saules, frênes et châtaigniers. Il habite souvent les arbres exposés au soleil (haies, arbres isolés, prés-bois, lisières) dont la température se réchauffe d'avantage et sèche le terreau à l'intérieur.

Pratiques actuelles

Le plus souvent les gros arbres de bordure qui se sont maintenus sont conservés par leurs propriétaires, jusqu'à ce qu'ils semblent sur le point de mourrir ou qu'ils présentent un risque. Ils sont alors abattus et parfois débités en bois de chauffage. On notera l'intérêt des "chênes de palombières" qui sont relativement clairsemés et sont souvent conservés bien au delà de leur âge minimum d'exploitabilité.

Menaces

Suppression des habitats (***élimination des arbres âgés ou creux***), abandon des pratiques favorables comme l'émondage ou la taille en têtards, liées à l'entretien du bocage pour l'élevage et au maintien des savoir-faire paysans.

Etat de conservation

Cette espèce est signalée comme l'une des plus menacées d'Europe. Certaines zones riches en vieux chênes (forêts du Marais) et arbres des formations bocagères de bords d'étangs ou de prairies constituent un ***habitat très favorable mais souvent menacé***. L'Osmoderme est ici relativement abondant (5 unités de la zone) dans les vieux arbres creux, têtards du bocage, chênes multicentenaires des parcs et allées. Il est accompagné d'une faune d'insectes remarquables, notamment le Bupreste du chêne.

Préconisations de gestion

Il faudrait poursuivre l'étude de cette espèce en Armagnac. Identification d'arbres fréquentés, ***maintien des vieux arbres de bordure même morts, des vieux chênes de haut jet des parcs et prairies, assurer leur renouvellement***. Encouragement à la reprise de ***taille des arbres en têtards*** et à l'***émondage***, notamment dans les haies, restaurer les vieux têtards en leur donnant de la lumière, apposer un ***repère visuel durable sur les arbres remarquables à conserver***.